

« Faune et flore sous tous les angles », c'est le thème proposé pour le concours photo ouvert aux jeunes et aux adultes, amateurs uniquement. Les participants soumettent deux photos maximums, les photos primées seront exposées de façon permanente à la mairie d'Echillais.

Laissez-vous tenter par ce défi !

Les projets présentés seront jugés sur l'originalité de la démarche, la qualité de la valeur technique et artistique des clichés.

Fiche d'inscription au concours

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

Technique : couleur noir et blanc

Titre 1 :

Titre 2 :

Le règlement est disponible sur le site de la mairie et peut être envoyé numériquement lors de la demande d'inscription. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement, aucun recours ne sera pris en compte.

Les photos devront être déposées à la mairie jusqu'au 21 juin 2022 date de clôture des inscriptions.

Chaque photo, 20x30 cm minimum, devra être remise sous marie-louise cartonnée 40x50 cm, épaisseur 2 mm environ. Au dos de la marie louise, chaque photo devra porter le nom, l'adresse, l'âge du photographe, le lieu et la date de la prise de vue de moins de deux ans. Les photos qui ne présenteront pas ces caractéristiques seront refusées.

Le participant autorise par avance la municipalité d'Echillais, organisatrice du concours, à utiliser son nom et photos dans toutes publications ou autres, site Internet de la ville sans que cette utilisation puisse ouvrir à divers droits. Les participants accordent à la Ville d'Echillais le droit d'exposer les œuvres sans limitation de durée et d'utiliser les photos pour ses publications sans rémunération de sa part.

Date et signature du candidat (et pour les mineurs, de son responsable légal).

Informations et inscription : Mairie d'Echillais à l'attention de Mme Guevel Stéphanie déléguée aux affaires culturelles au 05 46 83 03 74 ou par mail à l'adresse suivante mairie@ville-echillais.fr